



GRAND DOLE

Communauté d'agglomération

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2018

SOMMAIRE

PRÉSENTATION DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Les compétences de la CA du Grand Dole 5

AXE 1 DYNAMISER LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE

Le Grand Dole, territoire d'innovation..... 9
L'accompagnement et l'aide à la création d'entreprise 10
Le développement commercial 10
Le soutien à l'économie sociale et solidaire..... 12

AXE 2 PROMOUVOIR LE TERRITOIRE AU CŒUR DE LA RÉGION BOURGOGNE FRANCHE-COMTE

Les équipements structurants du territoire..... 15
Soutien aux événements du territoire..... 16
Le renforcement des équipements sportifs du territoire..... 17

AXE 3 AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE DES HABITANTS

L'offre de services pour les familles 20
L'offre culturelle 22
Un développement durable soutenu..... 23
L'optimisation des réseaux de transports..... 27
Habitat, logement et aménagement du territoire..... 29

AXE 4 RENFORCER LA COHÉSION TERRITORIALE

Planification territoriale 31
Le renforcement de la mutualisation des services..... 32
Des moyens administratifs adaptés et efficaces..... 35
La coopération territoriale..... 36

ÉDITO

Le rapport d'activité 2018 de l'agglomération du Grand Dole est à la fois un exercice de transparence sur l'activité qui a ponctué l'année écoulée et un outil de présentation exhaustif des actions déployées et des projets portés par notre collectivité. Il permet aux élus et agents de mesurer le travail accompli au cours de l'année écoulée.

2018 a été une année charnière dans le mandat en cours. Pour relever le défi de l'attractivité de notre territoire, notre effort collectif doit être soutenu et constant. Les chantiers ouverts ont nécessité que nous identifions les priorités afin d'y consacrer l'essentiel de nos efforts.

La première d'entre elles, concerne le développement économique de notre territoire. De nombreux projets prennent forme. Si nous n'étions pas parvenus à créer de la richesse en optimisant les conditions d'accueil, d'accompagnement et de développement des entreprises, nous aurions rencontré les pires difficultés pour maintenir et créer de l'emploi. La mise en place du « guichet unique d'accueil et d'accompagnement des porteurs de projets » pour les entreprises et futures entreprises et de « l'Office de commerce et d'artisanat » s'inscrivent dans cette optique de faciliter le choix de notre territoire comme lieu d'implantation.

Créer un environnement propice à une dynamique économique est un vrai challenge car chaque territoire tente, avec plus ou moins de succès, de s'inscrire dans cette logique. Pour réussir, il est indispensable d'agir sur tous les leviers à notre disposition : cadre de vie ; logement ; accueil et activités périscolaires ; organisation des transports en commun ; offre culturelle et sportive ; qualité et diversité des événements ; développement de produits touristiques ; capacité à accueillir des événements fédérateurs répondant aux attentes de chacun ; etc.

Dans l'ensemble de ces domaines, les actions que nous menons avec nos partenaires sont en cohérence avec l'ambition que nous portons collectivement de faire de notre territoire un espace de vie attractif.

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), qui entre aujourd'hui dans sa dernière phase avec l'enquête publique prochaine, a également été l'objet de toutes nos attentions. Il s'est construit au cours de plus de 280 réunions de travail et de concertation afin d'être le reflet d'un véritable projet global d'agglomération.

A l'heure de la Grande Région, notre agglomération présente des avantages certains ! Disposant de dessertes autoroutières et aéroportuaire, de plateformes économiques sachant faire la place aux projets novateurs, d'événements dont la renommée n'est plus à faire..., elle s'impose comme la porte d'entrée de la Bourgogne et de la Franche-Comté.

Le temps de nos concitoyens, légitimement en attente de services utiles et modernes, est parvenu à s'accorder avec le temps de la gestion qui s'impose à nous, élus, sur chacun des projets que nous portons. Ceux-ci prennent du temps à se concrétiser et à trouver leur place, mais notre devoir est bien d'avoir une vision globale de l'aménagement de notre territoire sur le temps long tout en agissant parallèlement sur le quotidien.

Avec chacun d'entre vous, je consacre ma détermination à la réalisation de nos objectifs, dans l'intérêt de notre territoire.

Jean-Pascal FICHÈRE
Président de l'Agglomération du Grand Dole



LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU GRAND DOLE

AU 31 DÉCEMBRE 2018

47
communes

84
élus siégeant
au Conseil
Communautaire

424,43
km²

56 045
habitants

280
nouveaux
habitants

394
agents
travaillent
dans les services
de la CA du
Grand Dole

234
emplois
permanents

3
apprentis



LES COMPÉTENCES DU GRAND DOLE

La CA du Grand Dole a pour mission de contribuer à la création d'une identité territoriale forte et reconnue et de développer les structures et services utiles aux habitants et aux acteurs économiques. À cette fin, elle exerce de plein droit les compétences suivantes :

LES COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

- développement économique (aides aux entreprises, valorisation et promotion touristique...);
- aménagement de l'espace communautaire (organisation des transports urbains, création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire, PLUi...)
- équilibre social de l'habitat (PLH, politique du logement d'intérêt communautaire, actions et aides financières en faveur du logement social d'intérêt communautaire...);
- politique de la Ville (animation et coordination des dispositifs locaux de prévention de la délinquance, définition des orientations du contrat de ville et du programme d'actions...).

LES COMPÉTENCES OPTIONNELLES

- protection et mise en valeur du cadre de vie (lutte contre la pollution de l'air, lutte contre les nuisances sonores, soutien aux actions de maîtrise d'énergie, collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés...);
- création ou aménagement et entretien de la voirie et parcs de stationnement d'intérêt communautaire;
- construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire (piscines et parcs aquatiques, complexes sportifs du territoire, stades, golf du Val d'Amour à Parcey, piste de bicross à Tavaux, médiathèques et bibliothèques, conservatoire à rayonnement départemental, écoles de musique);
- action sociale d'intérêt communautaire (enfance-jeunesse, restauration scolaire).

LES COMPÉTENCES FACULTATIVES

- étude et réflexion sur la sécurisation et l'approvisionnement en eau et sur le maillage des réseaux;
- soutien au développement des NTIC et promotion de cet outil au sein des communes;
- numérisation du cadastre et installation d'un SIG;
- mobilier urbain lié au transport urbain;
- protection et mise en valeur du cadre de vie (espaces naturels, lutte contre les inondations, lutte contre le changement climatique)...

LES PRINCIPAUX ACTEURS

Le Président : il assure l'exécution des décisions du Conseil et représente la CA du Grand Dole dans tous les actes de la vie civile. Il préside de droit toutes les commissions et le bureau. Il est assisté de 11 Vice-présidents et 7 conseillers délégués.

Les Commissions : 5 commissions internes sont placées sous la responsabilité d'un Vice-président. Leur rôle est d'étudier les projets importants conduits par la CA du Grand Dole. Les 5 commissions sont les suivantes :

- Commission affaires générales (35 membres)
- Commission affaires économiques (32 membres)
- Commission aménagement de l'espace, urbanisme, infrastructures (45 membres)
- Commission politiques sociales et culturelles (34 membres)
- Commission environnement, énergie, espaces naturels (39 membres)

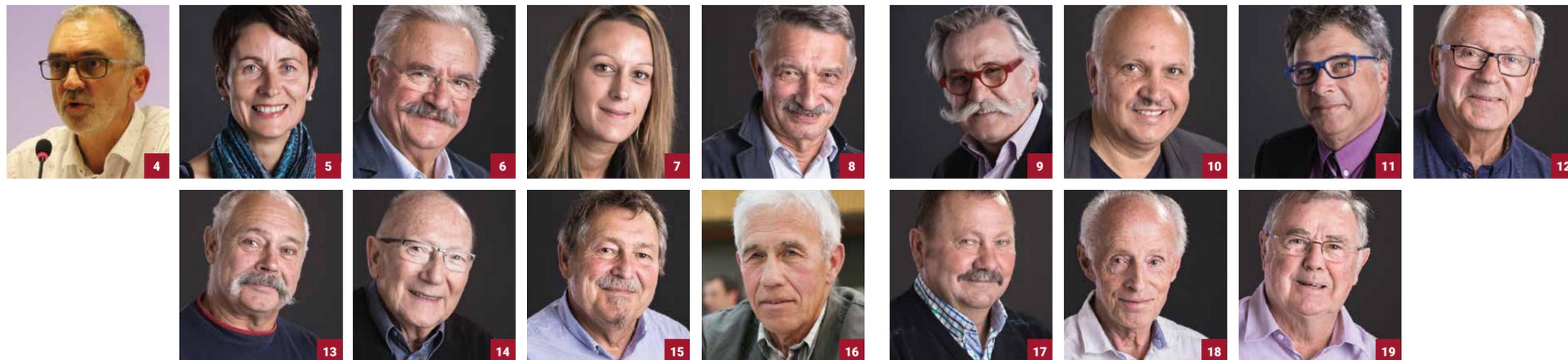
En outre, plusieurs commissions extracommunautaires ont été mises en place : Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL), Commission Intercommunale pour l'Accessibilité aux Personnes Handicapées (CIAPH), Commission d'Appel d'Offres (CAO), Commission Intercommunale des Impôts Directs Locaux (CIID), Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT), Commission Locale du Secteur Sauvegardé (CLSS)...

Le Bureau communautaire : composé du Président et de 18 membres (11 Vice-présidents et 7 conseillers délégués), le bureau constitue l'exécutif de la CA du Grand Dole.

Le Conseil Communautaire : il comprend 84 membres, élus pour six ans au suffrage universel direct (depuis la loi n° 2013-403 du 17 mai 2013). Les élus votent le budget et délibèrent sur les projets d'aménagement et de développement de l'agglomération.

La Conférence des Maires : elle rassemble l'ensemble des Maires des communes composant l'agglomération. Elle a un rôle consultatif et donne un avis sur les orientations budgétaires proposées par le Président de la Communauté d'Agglomération, avant le vote des délégués. Elle est amenée à se prononcer sur les dossiers importants de la Communauté d'Agglomération.

Le bureau communautaire



LES MAIRES ET LES 84 DÉLÉGUÉS COMMUNAUTAIRES

Jean-Louis BOUCHARD • ABERGEMENT LA RONCE (14)

Daniel BERNARDIN • AMANGE (10)

Jean-Marie MIGNOT • ARCHELANGE

Bernard GUERRIN • AUDELANGE (16)

Bruno CHEVAUX • AUMUR

Grégory SOLDAVINI • AUTHUME

Jean-Claude ROBERT • AUXANGE

René POUTHIER • BAVERANS

Bruno NEGRELLO • BIARNE

Gérard FUMEY • BREVANS

Pierre VERNE • CHAMPAGNEY

Olivier MEUGIN • CHAMPDIVERS

Dominique MICHAUD • CHAMPVANS (4)

Philippe BLANCHET • CHÂTENOIS (13)

Robert FORET • CHEVIGNY

Jean-Claude LAB • CHOISEY (18)

Gérard CHAUCHEFOIN • CRISSEY

André ALBERTINI • DAMPARIS

Cyriel CRÉTET • DAMPARIS (7)

Michel GINIÈS • DAMPARIS

Françoise BARTHOULOT • DOLE

Mathieu BERTHAUD • DOLE

Claire BOURGEOIS-REPUBLIQUE • DOLE (3)

Stéphane CHAMPANHET • DOLE (11)

Jean-Pierre CUINET • DOLE

Isabelle DELAINE • DOLE

Catherine DEMORTIER • DOLE

Paul ROCHE • DOLE

Frédérique DRAY • DOLE

Timothée DRUET • DOLE

Jean-Pascal FICHÈRE • DOLE (1)

Jean-Baptiste GAGNOUX • DOLE

Daniel GERMOND • DOLE

Isabelle GIROD • DOLE

Justine GRUET • DOLE

Ako HAMDAROU • DOLE

Sylvie HEDIN • DOLE

Philippe JABOVISTE • DOLE

Nathalie JEANNET • DOLE (5)

Pascal JOBEZ • DOLE

Sévin KAYI • DOLE

Jean-Philippe LEFÈVRE • DOLE

Isabelle MANGIN • DOLE

Sylvette MARCHAND • DOLE

Catherine NONNOTTE-BOUTON • DOLE

Jacques PÉCHINOT • DOLE (9)

Esther SCHLEGEL • DOLE

Jean-Marie SERMIER • DOLE

Isabelle VOUTQUENNE • DOLE

Jean-Claude WAMBST • DOLE

Jacky ZASEMPA • ÉCLANS NENON

Séverine CALINON • FALLETANS

Pascal LOPEZ • FALLETANS

Jean-Luc CROISERAT • FOUCHERANS

Félix MACARD • FOUCHERANS (12)

Laurence BERNIER • FRASNE LES

MEULIÈRES

Jacques LOMBARD • GEVRY

Georges JEANNEROD • GREDISANS

André CHOLLAT • JOUHE

Alain DIEBOLT • JOUHE

Jean THUREL • LAVANGEOT (19)

Micheline HENRY • LAVANS LES DOLE

Patrick JACQUOT • LE DESCHAUX (17)

Alain COURDEROT • MALANGE

Joachim DAYET • MENOTÉY

Dominique TRONCIN • MOISSEY

Michel JACQUOT • MONNIÈRES

Patrick SAUTREY • MONNIÈRES

Denis CHEVALIER • NEVY LES DOLE

Didier BAUDARD • PARCEY

Jean-Pierre FAIVRE • PARCEY

Dominique PERNIN • PEINTRE

Christian MATHEZ • PESEUX

Emmanuel SAGET • POINTRE

Franck DAVID • RAINANS (8)

Gérard FERNOUX-COUTENET •

ROCHFORT-SUR-NENON (6)

Jean REGARD • ROMANGE

Valérie CHEVRIAUT • SAINT AUBIN

Claude FRANÇOIS • SAINT AUBIN (15)

Gérard GINET • SAMPANS

Maurice BOUÉ • TAVAUX

Jean-Michel DAUBIGNEY • TAVAUX (2)

Joëlle DROUHAIN • TAVAUX

Colette HANRARD • TAVAUX

Philippe TOURNIER • TAVAUX

Maurice HOFFMANN • VILLERS

ROBERT

René CURLY • VILLETTE LES DOLE

Jacques LAGNIEN • VRIANGE

DYNAMISER LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE

Le Grand Dole, territoire d'innovation

HYDROGÈNE

L'implication du Grand Dole dans la filière hydrogène s'est poursuivie en 2018, par le biais des travaux de l'APRISTHY et au plan national par l'implication active dans l'AFHYPAC (Association Française de l'Hydrogène et des Piles à Combustible). Le projet local VHYCTOR (valorisation et transport d'hydrogène coproduit), qui fait partie intégrante du métaprojet régional ENERGHY a connu une avancée majeure sur le plan opérationnel, avec la mise en service fin novembre 2018, d'une première station de distribution d'hydrogène localisée sur une parcelle de 2 348 m² au sein du pôle Innovia. Cette station sera exploitée par DATS 24, filiale du groupe COLRUYT.

Le projet ISTHY (Institut du Stockage d'Hydrogène) est quant à lui relancé, dans un contexte national très favorable, qui se traduit également localement par des initiatives portées par des opérateurs privés.

INNOVIA

L'entreprise YNSECT a poursuivi en 2018 le développement de son démonstrateur Ynsite, avec une hausse continue de la production et une montée de l'effectif, qui s'établit désormais à une vingtaine de salariés.

Une quatrième entreprise est venue s'implanter sur le pôle Innovia en août 2018. Il s'agit de l'entreprise Cylindre dont les 45 employés occupent désormais un bâtiment de 3 500 m². Installée auparavant dans les locaux de la pépinière d'entreprises du Centre d'Activités Nouvelles de la CA du Grand Dole, elle a laissé place en fin d'année 2018 à l'équipe d'Afuludine (espace de 500 m²). Créée en septembre 2016 à Besançon par des enseignants-chercheurs de l'Université de Franche-Comté, cette start-up a mis au point un lubrifiant révolutionnaire, sans huile ni additif polluant. Beaucoup moins contraignant au plan environnemental que les lubrifiants traditionnels, ce produit peut être utilisé aussi bien par les industriels, les artisans que les particuliers.

Le 12 novembre 2018, le groupe belge de grande distribution Colruyt (84 magasins et plus de 2 000 collaborateurs en France) a confirmé l'implantation d'une nouvelle base logistique ainsi que son siège social sur un terrain de 20 hectares au sein de la zone Innovia.

Un entrepôt de 25 000 m² sera ainsi construit afin de devenir, avec Rochefort-sur-Nenon, (site actuel conservé), le principal « hub » de préparation des marchandises pour les magasins Colruyt en France. À l'étroit dans ses locaux de Rochefort et Dole, le siège social sera aussi transféré à Innovia dans un bâtiment moderne et plus écologique qui pourra regrouper l'ensemble des services administratifs. Le début des travaux est prévu pour 2021, avec un déménagement d'ici fin 2022.

RENCONTRE INTER-ENTREPRISES "ARE YOU MADE IN JURA"

Le 22 mai 2018, sur le site d'Aéro-Passion à Gevry, 250 chefs d'entreprise ont participé à la première rencontre inter-entreprises de la région doloise, organisée par la CA du Grand Dole, en partenariat avec l'association Made in Jura et les chambres consulaires. Une table ronde sur le thème « Grand Dole, terre d'innovation » a réuni six dirigeants de startup du territoire : Jean-Gabriel Levon (Ynsect), Christophe Bausard (Inoviaflow), Fabrice Lallemand (AFULudine), Guillaume Pech (Alpha Recyclage), Pascal Robinet (Mahytec) et Charles Meunier (E-novations).

INNOVATION

1
première station
de distribution
d'hydrogène
installée



INNOVIA

70
hectares
occupés par
INNOVIA

1
nouvelle base
logistique Colruyt
et le siège social
implantés

ACCOMPAGNEMENT
ET AIDE À LA CRÉATION
D'ENTREPRISE

10 289 865 €

Montant des financements
bancaires associés
aux aides accordées
(2017 : 5 099 270 €).

75 %

Taux d'occupation
de la pépinière
d'entreprises

12

structures accueillies
dans le bâtiment, auquel
s'ajoute la Direction
économique de la CA du
Grand Dole.



DÉVELOPPEMENT
COMMERCIAL

69

entreprises et commerces
démarchés en vue d'une
adhésion au réseau
« Achetez à Dole »

23

nouveaux adhérents sur la
plateforme (73 adhérents au
1^{er} mars 2019)

50 000 €

de chèques cadeaux KDOLE
vendus (+ 60% comparé à
2017) 33 entreprises ont été
rencontrées à ce sujet

L'accompagnement et l'aide à la création d'entreprise

Le guichet unique d'accueil et d'accompagnement des porteurs de projets, mutualisé entre la CA du Grand Dole, Initiative Dole Territoires et BGE Franche-Comté compte, pour l'année 2018 :

- 50 porteurs de projets d'implantation accompagnés dans leur recherche de foncier / immobilier,
- 460 porteurs de projets / entreprises accompagné(es) dans le champ de la création / reprise d'entreprise,
- 57 entreprises financées au titre de la création-reprise d'entreprise (Initiative Dole Territoires),
- 2 projets accompagnés par la CA du Grand Dole avec le dispositif d'aide à l'immobilier d'entreprises.

En ce qui concerne la création-reprise d'entreprise, 765 262 € d'aides ont été accordées et réparties comme suit :

- 289 272 € d'Avances Remboursables pour le Développement des Entreprises et de l'Artisanat (ARDEA),
- 73 000 € du dispositif « Nouvel Accompagnement à la Création ou la Reprise d'Entreprise » (NACRE),
- 309 000 € de prêts d'honneurs création /reprise d'entreprises,
- 50 000 € de prêts d'honneur croissance,
- 44 000 € de prêts d'honneur transition (dispositif de soutien au commerce).

En 2018, le Centre d'Activités Nouvelles a connu des mouvements importants, avec le départ de la société Cylindre, les arrivées des entreprises CHC Hydrotec (hydraulique), Cobalt Structures (bureau d'études), Afuludine (lubrifiants non huileux) et l'association SASTI (accompagnement socio-professionnel des travailleurs indépendants).

Le développement commercial

L'ASSOCIATION OFFICE DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT DU GRAND DOLE

Cette association basée à Dole, est une structure d'animation et de promotion commerciale au service des acteurs économiques du territoire.

Elle a pour fonction de renforcer l'attractivité commerciale, de dynamiser l'offre marchande et de travailler à la cohérence territoriale.

En 2018, la CA du Grand Dole a accordé à l'association Office du Commerce et de l'Artisanat, une subvention de 40 000 €.

L'office du commerce et de l'artisanat a en charge la gestion du site Internet www.achetezadole.fr, déployé depuis le 06 mars 2017. Un chargé de développement commercial a d'ailleurs été embauché à temps plein en septembre 2018, pour l'animation de ce réseau.

Une nouvelle version du site Internet a été développée en décembre 2018. Plus simple, plus efficace, elle permet aux adhérents d'être plus souple dans l'administration de leur site.

ACTION CŒUR DE VILLE

Le 21 juin 2018, Jacques Mézard, ministre de la Cohésion des territoires, la Préfecture du Jura, Action Logement, la Caisse des Dépôts et Consignations, l'Agence Nationale de l'Habitat, la ville de Dole et la CA du Grand Dole ont signé l'une des premières conventions de revitalisation du centre-ville, dans le cadre du plan national « Action cœur de ville ».



Visite de l'entreprise
AFULudine

Doté de 5 milliards d'euros, mobilisés sur 5 ans, le plan « Action cœur de ville » entend permettre à 222 villes moyennes de France d'inventer les centres-villes de demain en répondant à une double ambition :

- améliorer les conditions de vie des habitants ;
- conforter le rôle de ces villes comme moteur de développement du territoire.

Les objectifs du programme « Action Cœur de Ville » sont déclinés à travers 5 axes :
Axe 1 - De la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive de l'habitat en centre-ville

Axe 2 - Favoriser un développement économique et commercial équilibré

Axe 3 - Développer l'accessibilité, la mobilité et les connexions

Axe 4 - Mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public et le patrimoine

Axe 5 - Fournir l'accès aux équipements et services publics

ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

Au regard de la compétence « création, aménagement, entretien et gestion de toutes les zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire » exercées par la CA du Grand Dole depuis le 1^{er} janvier 2017, les communes concernées ont dû céder à cette dernière en pleine propriété les terrains des ZAE restant à commercialiser.

Par délibération en date du 20/06/2018, la CA du Grand a acheté en pleine propriété des terrains cessibles décrits dans le tableau ci-dessous :

COMMUNES	NOM DE LA ZONE	SUPERFICIE	MONTANT
BREVANS	Les Fourgerets (2 parcelles)	8 120 m ²	310 184 €
CHAMPVANS	Les Grands Prés (1 parcelle)	20 220 m ²	101 100 €
CHOISEY	Les Gagnières (2 parcelles)	6 910 m ²	276 400 €
DOLE	Authume Gdes Epenottes (2 parcelles) Brevans Gdes Epenottes (2 parcelles) Les Gdes Epenottes (8 parcelles)	83 663 m ²	2 996 828 €
PARCEY	Zone Artisanale de Parcey (2 parcelles)	7 690 m ²	69 959 €
ROCHEFORT-SUR-NENON	Zone industrielle (2 parcelles) Projet Zone Industrielle (5 parcelles) Extension rue des métiers (4 lots)	277 486 m ²	700 386 €
TAVAUX	Les Charmes d'Amont (3 parcelles)	44 366 m ²	1 109 150 €

ZONES D'ACTIVITÉS
ÉCONOMIQUES

7

communes
concernées

448 455 m²

cédés à la
Communauté
d'Agglomération
du Grand Dole

5 564 007 €

au total

EMPLOI
INSERTION

135
parcours individuels
d'insertion soutenus

100 000 €
dotation financière
globale

Le soutien à l'économie sociale et solidaire

EMPLOI INSERTION

Pour l'année 2018, les subventions versées aux associations par la CA du Grand Dole ont été réparties comme suit :

ASSOCIATIONS	MONTANT DE LA SUBVENTION	NBRE DE PARCOURS
Indibat	10 000 €	10 parcours
Centre Social Olympe de Gougues	3 200 €	4 parcours
Poinfore	0 €	12 parcours
CoopAgir	9 200 €	10 parcours
Sineo	3 600 €	4 parcours
Jura Services	20 000 €	20 parcours
Geiq Industries	8 000 €	8 parcours
Régie de quartier	7 000 €	8 parcours
BTP Services	4 200 €	5 parcours
Tempo	4 000 €	4 parcours
Agate Paysages	1 800 €	2 parcours
Roue de secours 39	11 000 €	50 parcours
Mission locale	2 000 €	300 parcours

LE CONTRAT DE VILLE

La politique liée au Contrat de Ville permet le renforcement de la cohésion urbaine et de la solidarité locale, envers le quartier des Mesnils Pasteur et ses habitants. Elle est conduite par l'Etat et la CA du Grand Dole, dans l'objectif d'assurer l'égalité entre les territoires, de réduire les écarts de développement entre les quartiers défavorisés et leurs unités urbaines et d'améliorer les conditions de vie des habitants.

Le Contrat de Ville s'appuie sur trois axes :

• Axe 1 : Cohésion sociale

Les actions visent à réduire la pauvreté, à tisser du lien social, à renforcer la solidarité entre les générations. Elles visent aussi l'exercice de la citoyenneté et l'égalité réelle d'accès au droit. Les domaines d'intervention sont les suivants : la réussite éducative, le lien social, la santé, la tranquillité publique et la prévention de la délinquance.

• Axe 2 : Cadre de vie et renouvellement urbain

Les actions visent à améliorer de façon concrète et visible la vie quotidienne des habitants des quartiers prioritaires et visent notamment à renforcer l'attractivité du territoire.

• Axe 3 : Emploi et développement économique

Les actions visent notamment à réduire l'écart entre le taux d'emploi des quartiers Politique de la Ville et les autres territoires notamment pour le public jeune, à soutenir la création d'activité, à renforcer les dispositifs d'accompagnements des publics.

ASSOCIATIONS	SUBVENTION COHESION SOCIALE	SUBVENTION CADRE DE VIE ET HABITAT	SUBVENTION EMPLOI / DEV. ÉCONOMIQUE
Femmes Debout	26 600 €		
Loisirs Populaires Dolois	11 000 €	6 000 €	4 000 €
Centre Social Olympe de Gougues	37 000 €	6 000 €	15 000 €
Régie de quartier	1 500 €	23 000 €	
Cité Jeunes	2 500 €		
MJC	3 000 €		
APE		1 500 €	
Jardins familiaux		700 €	
Jura Services			5 000 €
Roue de Secours			3 000 €
CoopAgir			3 000 €
ADIE			1 500 €

SUBVENTIONS VERSÉES
AUX ASSOCIATIONS EN 2018

81 600 €

Pour la cohésion sociale
(santé, accès aux
droits, tranquillité
publique et prévention
de la délinquance,
lien social)

37 200 €

Pour le cadre de vie
et l'habitat

31 500 €

Pour l'emploi et
le développement
économique



LE PROGRAMME DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE (PRE)

Il s'adresse aux enfants de 2 à 16 ans qui ne bénéficient pas d'un environnement social, familial, culturel... favorable et qui présentent des signes de grande fragilité, freins à leur développement harmonieux. Il concerne les enfants vivant sur le territoire des Mesnils Pasteur, faisant l'objet du Contrat de Ville. Ce programme permet de mobiliser des réponses de droit commun et d'apporter si nécessaire des solutions innovantes pour augmenter les chances de réussite des enfants.

Ainsi, en 2018 :

- 45 familles ont été accompagnées, pour 51 enfants ;
- 6 conventions de partenariat ont été conclues avec : le Centre Social Olympe de Gougues pour les sorties familles, un intervenant professionnel pour un atelier estime de soi, Les Loisirs Populaires Dolois pour un atelier cuisine et un atelier cheval, l'association «Les petits débrouillards» pour une activité découverte scientifique, Un atelier sport animé par un éducateur d'Olympe de Gougues.
- une psychologue vacataire est intervenue un jour par semaine ;
- une orthophoniste 1/2 journée par semaine au sein des écoles GEORGES SAND et SORBIERS ;
- un plateau technique a été mis en place, regroupant les partenaires du PRE (le directeur du Réseau d'Education Prioritaire, la Maison des solidarités, le RASED, le Médecin Scolaire, l'ASEAJ et le CADA, le collège BASTIE).

PROGRAMME
DE RÉUSSITE

71 800 €

Budget global

45 000 €

financés par la
DDCSPP (Direction
Départementale de la
Cohésion Sociale et
de la Protection des
Populations)

26 800 €

financés par la CA du
Grand Dole

SUBVENTIONS VERSÉES
AUX ASSOCIATIONS EN 2018

150 300 €
versés par la CA du
Grand Dole

114 670 €
versés par l'État

PROMOUVOIR LE TERRITOIRE AU CŒUR DE LA RÉGION BOURGOGNE FRANCHE-COMTE

Les équipements structurants du territoire

LE PARC DES EXPOSITIONS « DOLEXPO »

On compte pour l'année 2018 :

- 9 réunions d'entreprise, assemblées générales...
- 10 salons (Journée de l'Habitat du 26 au 29 janvier 2018, Salon Zen les 3 et 4 février 2018, Juraexpo le 21 mars 2018, Salon du Tissu le 7 avril 2018, Dol'auto passion du 25 au 27 mai 2018, Bourse toutes collections le 2 septembre 2018, Foire de Dole du 14 au 17 Septembre 2018, Made in Jura du 18 au 21 octobre 2018, Tournage d'art sur bois du 16 au 18 novembre 2018 et Régalexpo du 7 au 9 décembre 2018).
- 12 manifestations diverses (lotos, marché de Noël...)

L'OFFICE DE TOURISME

On compte pour l'année 2018 :

- Contacts : 15 465
- Demandes d'informations par mail : 613
- Nombre d'appels : 8 444
- Visiteurs de l'Office de Tourisme : 28 309
- Nombre de séjours (minimum 1 nuit) : 16 000
- 650 000 nuitées touristiques

L'AÉROPORT DOLE JURA

En termes d'activité commerciale, l'aéroport Dole Jura a enregistré pour l'année 2018, un trafic de 107 459 passagers (contre 107 046 en 2017), dont :

- 5 424 passagers sur la liaison Dole-Porto (avec un taux de remplissage des 3 rotations hebdomadaires de plus de 90 %),
- 35 556 passagers sur la liaison Dole-Marrakech (2 vols hebdomadaires et un taux de remplissage de plus de 92 %),
- 17 175 passagers sur la liaison Dole-Fès (avec un taux de remplissage à 92.6 %),
- 2 952 passagers sur la ligne saisonnière Dole-Bastia opérée de juin à septembre (+ 9.8 % par rapport à la saison estivale 2017 et un taux de remplissage à 75,3 %),
- 5 662 passagers pour les vols charters (équipes sportives de football et handball, évacuations sanitaires EVASAN) et vols commerciaux,
- 690 passagers pour la liaison Dole-Londres opérée par Ryanair depuis le 21 décembre (les 2 vols aller-retour ont enregistré un taux de remplissage de 91.3 % au lancement).

LA RÉHABILITATION DE L'ANCIEN BUFFET DE LA GARE EN ESPACE DE TRAVAIL PARTAGÉ

Dans la perspective d'une plus grande ouverture de la CA du Grand Dole vers Dijon et Besançon, il a été décidé en octobre 2016, d'acquérir le bâtiment désaffecté qui abritait jusqu'en 2005 le buffet de la gare. En effet, cet immeuble situé sur l'esplanade Jean-Pierre Santa Cruz a une proximité immédiate avec le premier quai et le passage souterrain donnant accès aux suivants. C'est le premier bâtiment que les voyageurs découvrent en arrivant à Dole et sa façade lui donne une visibilité exceptionnelle côté ville, en un point de convergence de nombreux modes de déplacement dont les transports publics urbains.

L'objectif du projet est de proposer un espace de travail partagé. Cette offre s'adressera à un public constitué de travailleurs indépendants, mais également de salariés de structures confrontées à des enjeux forts de mobilité, qui trouveront en ce lieu un espace de travail et de mutualisation accessible, modulable et connecté.



TOURISME

30 M€
retombées sur le pays
de Dole (restauration,
hébergement et loisirs)

50 €
panier moyen de
dépenses par jour
et par personne

RÉHABILITATION DE L'ANCIEN
BUFFET DE LA GARE

1 182 699 €
estimation du coût
global de l'opération (HT)
dont 149 485 € pour
l'acquisition du bâtiment



ACCUEIL
DYNAMIQUE ET
NUMÉRIQUE

27 590 €
coût prévisionnel
pour l'acquisition
des 3 écrans. Financée
par l'Etat et la Région
Bourgogne-
Franche-Comté à
hauteur de 70 %

En novembre 2018, un mandat de réalisation a été signé avec la SPL Grand Dole Développement 39, et en décembre 2018, une mission de maîtrise d'œuvre a été engagée afin de définir le projet d'aménagement de l'espace actuel, constitué de 3 niveaux :

- environ 130 m² en sous-sol,
- 240 m² en rez-de-chaussée,
- 190 m² au premier étage.

Les financeurs sollicités sont l'Etat et la Région Bourgogne Franche-Comté, pour un montant de 343 430 € (soit 686 860 €, 60 % du coût global).

LE DÉPLOIEMENT D'ÉCRANS « ACCUEIL DYNAMIQUE ET NUMÉRIQUE » POUR INFORMER LES TOURISTES

En 2014 les offices de tourisme de Franche-Comté ont lancé un réseau d'écrans intitulé « Accueil Dynamique et Numérique (ADN) en Franche-Comté » comprenant l'achat des supports et le développement d'une solution de gestion des contenus. L'objectif de ce projet est de proposer une diffusion d'information là où les flux sont objectivement importants afin que les visiteurs soient informés en temps réel des attraits touristiques du territoire. Le projet ADN compte désormais une très bonne couverture dans les offices de tourisme du Jura et du Doubs (avec environ 25 offices de tourisme de l'ex Franche Comté partenaires). Au sein du Centre Franche-Comté, sous l'égide du Pôle Métropolitain, l'objectif est de renforcer encore la dynamique ADN en disposant des écrans dans des lieux présentant une forte fréquentation. Les informations digitales encourageront la mobilité touristique et valoriseront les richesses ou pépites touristiques du Centre Franche-Comté en les invitant à franchir les frontières de leur territoire d'accueil, à prolonger leur séjour, et leur donner envie de revenir dans le Centre Franche-Comté.

Afin de s'inscrire dans cette démarche partagée, la CA du Grand Dole a décidé en décembre 2018, de faire l'acquisition de trois écrans numériques qui diffuseront des informations touristiques à jour, 24h/24, 7j/7 : un écran intérieur qui sera installé sur l'aire d'autoroute d'Audelange, un écran extérieur qui sera situé le long de la route Nationale 5 de Parcey (devant le point d'information touristique existant), et un écran intérieur qui sera installé dans le futur bâtiment du buffet de la gare.

Soutien aux événements du territoire

WEEK-END GOURMAND DU CHAT PERCHÉ

Événement unique en son genre, le Week-end Gourmand du Chat Perché transforme, trois jours durant, Dole, ses places et ses lieux exceptionnels, en un immense village gastronomique. Cette manifestation fédère de nombreux acteurs locaux. La quatrième édition qui s'est déroulée du 21 au 23 septembre 2018 a été une belle réussite !

Pour l'année 2018, le Week-end Gourmand du Chat Perché compte :

- 38 000 visiteurs (dont 55,7% nouveaux),
- 4 500 « pass dégustation » vendus,
- 300 « pass clocher »,
- 292 « pass petits gourmets »,
- 800 couverts aux banquets,
- plus de 150 bénévoles et 72 partenaires privés.

CIRQUE & FANFARES

La 8^e édition du festival Cirque & Fanfares s'est déroulée les 19 et 20 mai 2018. Pour cette édition on compte :

- 200 artistes,
- 48 concerts,
- 36 spectacles,
- 24 lieux de représentations,
- 50 bénévoles.

LE SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS

En 2018, la CA du Grand Dole a apporté son soutien à 8 associations culturelles locales, pour un montant total de 30 700 €. Elle a également versé une subvention aux communes du Deschaux et de Damparis, pour l'organisation de deux manifestations culturelles (le festival du Polar et le salon « Textes et Bulles », pour un montant de 10 500 €).

Le renforcement des équipements sportifs du territoire

LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS STRUCTURANTS DU TERRITOIRE

Dans le cadre de sa compétence « construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements sportifs d'intérêt communautaire », la CA du Grand Dole assure la gestion de plusieurs équipements sportifs dont notamment :

- le Golf du Val d'Amour à Parcey : 322 licenciés ; 265 abonnés et 27 jeunes de moins de 18 ans
- l'Aquaparc Isis à Dole : 94 315 entrées et 355 890 € de recettes en 2018,
- la piscine Léo Lagrange à Tavaux : 24 326 entrées (contre 17 796 entrées en 2017),
- la piscine Barberousse à Dole : 12 500 entrées (avec une fermeture effective au 07/04/2018 pour la création du futur complexe aquatique et sportif communautaire)
- le gymnase communautaire de Saint-Aubin Ernest Gagnoux,
- la piste de BMX à Tavaux.

LE FUTUR COMPLEXE AQUATIQUE ET SPORTIF COMMUNAUTAIRE

Le complexe aquatique et sportif communautaire est un projet unique et innovant pour la région Bourgogne - Franche-Comté. Il va répondre aux besoins du territoire (scolaires et hors scolaires) et fera des pratiques physiques et sportives un support d'identité et de promotion du Grand Dole. En 2018, le projet a bien avancé :

- le 7 avril : fermeture au public de l'ancien site avec le transfert de la MJC rue Sombardier et le Studio au cinéma Les Tanneurs,
- du 15 avril au 30 juin : travaux du parking du lycée professionnel Jacques Prévert,
- 18 juin : début des travaux de désamiantage,
- 26 novembre : démolition intérieures et gros œuvre,
- 15 mars 2019 : pose de la première pierre.



CIRQUES
& FANFARES
2018

40 000
festivaliers

22
fanfares et
compagnies de cirque
professionnelles

FINANCEMENT DU COMPLEXE
AQUATIQUE ET SPORTIF

20 382 486 €
coût de l'opération HT
dont 57% de subventions

13,5 %
État

12 %
Région

7 %
Département

24,5 %
Ville de Dole

43 %
CA du Grand Dole

Visite de chantier au futur CACS



AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE DES HABITANTS



AMÉNAGEMENT
STADE BOBIN

623 122 €

coût de l'opération HT
dont 577 790 €
pour le stade et
78 332 € pour les
vestiaires (54%
de subventions
sollicitées)



SOUTIEN AUX
SPORTIFS

60 800 €

versés à 7
associations sportives
(58 500 € en 2017)

4 000 €

montant total
des aides apportées par
la CA du Grand Dole aux
ambassadeurs du sport



DES TRAVAUX À L'AQUAPARC ISIS

Le 5 mai 2018, les clubs sportifs (natation, water-polo, triathlon, plongée) qui s'entraînaient jusqu'alors à la piscine Barberousse, ont déménagé à l'Aquaparc Isis où des travaux ont été réalisés afin d'allonger la période d'ouverture de l'équipement. Ainsi, un système de chauffage (radiateurs et aérothermes) a été installé dans les vestiaires et les douches. Toujours côté vestiaires, l'isolation a été refaite et les menuiseries remplacées par du double vitrage. À la sortie des locaux, une véranda en aluminium et verre a également été créée, ainsi qu'un tunnel de 13 mètres pour rejoindre le grand bassin. Coût total des travaux : 98 102 €

LA CA DU GRAND DOLE ÉLARGIT SON DOMAINE D'INTERVENTION EN MATIÈRE DE POLITIQUE SPORTIVE

Dans le cadre de sa compétence optionnelle « construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire », la CA du Grand Dole a élargi, en mars 2018, son domaine d'intervention en matière de politique sportive à de nouveaux équipements sportifs du territoire :

- le stade de la Pépinière à Damparis,
- le stade Paul Martin à Tavaux,
- et le stade Bobin à Dole.

AMÉNAGEMENT DU STADE BOBIN ET DE SES VESTIAIRES

La CA du Grand Dole, dans le cadre de sa compétence optionnelle d'aménagement, d'entretien et de gestion des équipements sportifs d'intérêt communautaire, a décidé en juillet 2018 de réaliser des travaux de rénovation du stade Robert Bobin et de ses vestiaires. Cette infrastructure sportive utilisée dans le cadre de la pratique du football mais aussi du rugby et de l'athlétisme était classée au niveau 5, à cause des dimensions du terrain et de la qualité insatisfaisante de la pelouse. Des travaux de mise aux normes ont été effectués pour accueillir des compétitions de niveau national : solution hybride innovante pour l'engazonnement, rénovation du terrain de football avec un support en terre et sable, système d'arrosage et de drainage du terrain, création d'une aire de saut à la perche et réhabilitation complète des vestiaires.

DES TRAVAUX AU STADE DE LA PÉPINIÈRE

Le stade de la Pépinière à Damparis a également bénéficié de travaux. Certains sont liés à l'accession en Fédérale 2 du Grand Dole Rugby comme le déplacement de la main courante autour du terrain et le remplacement des poteaux. De plus, une nouvelle chaudière a été installée dans les vestiaires et les ampoules défectueuses des mats d'éclairage ont été changées.

LE SOUTIEN AUX CLUBS SPORTIFS ET ASSOCIATIONS

Outre la gestion d'équipements structurants, la CA du Grand Dole encourage également la pratique sportive en soutenant notamment les associations et clubs sportifs du territoire. En 2018, 7 associations sportives ont ainsi été soutenues financièrement.

LES AMBASSADEURS DU SPORT

Par ailleurs, la CA du Grand Dole soutient les sportifs à travers son programme « Ambassadeurs du Sport ».

4 sportifs ambassadeurs du territoire ont ainsi bénéficié d'une aide en 2018 : Laura SIVERT pour le karaté, Anthony BARBIER pour le tir à l'arc, Baptiste JUPILLE et Adrien GUYOT pour le BMX.

Après avoir remporté deux médailles aux mondiaux universitaires au Japon en juillet 2018, la jeune karatéka **Laura SIVERT** originaire de Peseux, a été sacrée championne du Monde par équipe avec Léa Avazéri, Andréa Brito et Leïla Heurtault à Madrid, en novembre 2018. Un pas de plus vers une qualification pour les Jeux olympiques de 2020 à Tokyo...



Avec sa position géographique avantageuse, son environnement naturel exceptionnel et ses nombreux services, la CA du Grand Dole offre à ses habitants un cadre et une qualité de vie privilégiés



ACCUEILS DE LOISIRS

33

accueils de loisirs périscolaires

12

accueils de loisirs extrascolaires

5

secteurs jeunes

L'offre de services pour les familles

La CA du Grand Dole vient en appui des familles du territoire, à chaque moment de la journée et tout au long de l'année, grâce aux services et actions développés par le Pôle des Actions Éducatives. Dans le cadre de sa compétence « enfance-jeunesse », la CA du Grand Dole assure la présence d'équipes de professionnels sur l'ensemble du territoire, au plus près des bassins de vie et d'activités des familles.

L'année 2018 a été une année de changements, en lien avec la nouvelle organisation scolaire, le transfert de la restauration scolaire, et les différents travaux dans les accueils de loisirs.

LES ACCUEILS DE LOISIRS

Depuis le changement des rythmes scolaires en septembre 2018 et le retour de la semaine à 4 jours d'école, les enfants sont accueillis en accueil extrascolaire en journée avec ou sans repas ou en demi-journée avec ou sans repas les mercredis. Depuis 2015, les effectifs sur les temps d'accueil ne cessent de croître. On compte pour l'année 2018 :

L'accueil périscolaire

- 398 enfants en moyenne par jour pour l'accueil du matin (en 2017 : 377 enfants),
- 1 646 enfants en moyenne par jour pour l'accueil du midi (en 2017 : 1 526 enfants),
- 671 enfants en moyenne par jour pour l'accueil du soir (en 2017 : 646 enfants),
- 1 815 enfants en moyenne par jour pour l'accueil des TAP jusqu'au mois de juin (2017 : 1 839)

L'accueil extrascolaire

- 247 enfants en moyenne par mercredi après-midi de janvier à juin,
- 333 enfants en moyenne par mercredi (accueil en journée) de septembre à décembre,
- vacances d'été : 425 enfants en moyenne par jour au mois de juillet (381 de 3 à 12 ans et 44 en secteur jeunes) et 311 enfants en moyenne par jour au mois d'août (272 de 3 à 12 ans et 39 en secteur jeunes).

LE PLEIN D'ACTIVITÉS !

- Plusieurs projets mutualisés ont été organisés en 2018 durant les différentes périodes d'accueil (mercredis et vacances scolaires) :
- participation au festival d'expression organisé par l'ASAL et ETAPES,
 - séjour à la neige, participation au festival International du jeu à Parthenay, et séjour au parc d'attractions « Vulcania » en Auvergne,
 - participation au Weekend Gourmand du Chat Perché avec des ateliers jeux de la ludothèque,
 - mise en place de la fête du jeu à Damparis,
 - mise en place d'un projet lors de la journée des Droits de l'Enfant,
 - participation aux animations de Noël (ateliers maquillage au centre-ville).

La ludothèque en 2018

- interventions dans 34 classes,
- mise en place d'ateliers dans les accueils de loisirs tous les mardis et jeudis soirs,
- mise en place d'ateliers le deuxième vendredi de chaque mois auprès d'un public ados et adultes,
- interventions dans les médiathèques de Dole et Tavaux,
- organisation des soirées pour les familles et les enfants,
- organisation d'ateliers dans les collèges de Tavaux et Damparis sur le temps de pause méridienne,
- participation au festival Texte et Bulles et aux actions de la Semaine Bleue.

ZOOM SUR LES TRAVAUX DE L'ANNÉE 2018

En 2018, la CA du Grand Dole a réalisé plusieurs chantiers dans les écoles doloises. Elle a achevé fin janvier 2018, la création d'un accueil périscolaire à l'école élémentaire Wilson, dans les locaux occupés jusqu'à l'été 2017 par une halte-garderie. Depuis le 22 janvier, les élèves peuvent désormais bénéficier de deux salles d'activité et d'une bibliothèque mutualisée avec l'école.

La modernisation du groupe scolaire Wilson/Rockefeller s'est poursuivie avec d'une part, la réhabilitation de la restauration scolaire de l'école élémentaire. D'autre part, des aménagements ont été réalisés à la maternelle Rockefeller qui accueille depuis la rentrée dernière les élèves de l'école des Commards. Les travaux ont commencé plus exactement par le bâtiment qui se trouve en face de l'école : une restauration scolaire a été créée en juin 2018 avec une salle de restauration et un office. Par ailleurs, d'anciennes salles de classe ont été transformées en salles d'activités pour l'accueil périscolaire. Les travaux se sont achevés fin août 2018. Enfin, la CA du Grand Dole a accompagné la réhabilitation par la ville de Dole de la maternelle des Sorbiers, partiellement détruite par un incendie en octobre 2017. Là aussi, un espace dédié à l'accueil périscolaire a été aménagé à la charge de la CA du Grand Dole qui a délégué la maîtrise d'ouvrage à la commune. La réouverture de l'école s'est faite en janvier 2019.

D'autres travaux ont également eu lieu dans les accueils périscolaires :

- Brevans avec la pose de moustiquaires aux fenêtres (966 €)
- Damparis avec la réalisation d'un cloisonnement coupe-feu (4 826 €) et la mise aux normes de l'éclairage et l'installation électrique (1 794€),
- Fouchers avec la rénovation de l'escalier de l'accès principal (12 000 €), et le remplacement des menuiseries extérieures (16 418,40 €),
- Menotey : modification électrique et installation d'une main courante (5 200 €),
- Villette-lès-Dole: rénovation du grillage de la cour (6 267€),
- Sampans : aménagement d'un local entretien (1 500 €), et installation d'un volet roulant (2 000 €),
- Tavaux : à Joliot-Curie, rénovation de la cage d'escaliers et de l'entrée (11 832 €) ; à Pasteur, installation d'un ALSH suite à des changements de locaux (9 500 €) ; à l'espace Georges-Coulon, aménagements de la salle de restauration (23 000 €).

Quand les travaux sont réalisés dans des espaces dédiés intégralement à l'exercice des compétences de l'Agglomération, ils sont pris en charge à 100 % par le Grand Dole. Et lorsque ceux-ci s'effectuent dans locaux partagés, la CA du Grand Dole participe à hauteur de 50 %, le reste étant financé par la commune.

LUDOTHÈQUE

120
familles inscrites

1 000
participants
à la Fête du Jeu

TRAVAUX DANS LES ÉCOLES
EN 2018

227 101 €
montant des travaux HT
groupe scolaire Wilson/
Rockefeller
Participation financière
de l'Etat : 78 063 €

65 000 €
montant des travaux HT
maternelle des Sorbiers

LA RESTAURATION SCOLAIRE : LES AGENTS DU GRAND DOLE SE FORMENT AVEC LA GRANDE TABLÉE

Depuis septembre 2017, la CA du Grand Dole a pris en charge la gestion de la restauration scolaire de l'ensemble des sites du territoire. Le syndicat mixte La Grande Tablée prépare les repas destinés aux écoliers d'Authume, Brevans, Champvans, Menotey, Choisey, Damparis, Dole, Le Deschaux, Foucherans, Parcey, Romange, Sampans et Tavaux. Le service et la préparation des repas sont effectués sur site par des agents de restauration, et les enfants sont accompagnés par des animateurs.

Des formations communes sont animées depuis septembre 2018 par le CPIE Bresse du Jura, en collaboration avec le syndicat mixte. Cette sensibilisation se poursuivra en 2019 autour d'une méthodologie destinée à réduire le gaspillage alimentaire. Une phase test est prévue afin de mettre en place un outil-clé multipliable sur tous les sites de l'agglomération.

RÉHABILITATION DE LA SALLE DE SPECTACLE DU CE SOLVAY EN LUDOTHÈQUE ET CONSTRUCTION D'UN ALSH

Par délibération du 31 mars 2016, la CA du Grand Dole a validé l'acquisition d'un immeuble appartenant à l'ancien Comité d'Etablissement des Usines SOLVAY, situé à Tavaux, dans le but de reprendre la gestion de diverses activités pratiquées dans ce lieu, dont certaines relèvent des compétences de l'Agglomération (ALSH, médiathèque et ludothèque). Le projet consiste à installer la ludothèque (actuellement à Damparis) en lieu et place de la salle de spectacle de l'ancien CE Solvay et de construire un accueil de loisirs en prolongement du bâtiment existant afin d'y installer les juniors (6/11 ans) et le secteur jeunes (12/17 ans).

La CA du Grand Dole a confié ce projet à la SPL Grand Dole Aménagement 39 qui a lancé une consultation conception / réalisation.

L'offre culturelle

LA LECTURE PUBLIQUE

En 2018, le réseau des médiathèques de la CA du Grand Dole a conservé son attractivité (voir chiffres ci-contre).

Par ailleurs, dans le cadre des animations « Sur le fil... Couture et haute-couture » du réseau des Médiathèques du Grand Dole, le couturier créateur Romuald Bertrand a installé début septembre 2018, son atelier de couture à la médiathèque de l'Hôtel-Dieu. Pendant 3 séances de dessin, Romuald Bertrand a réalisé en public 6 croquis inspirés des illustrations de Charlotte Grappe-Roy. Il en a ensuite sélectionné 2 qui ont été soumis au vote du public. Puis l'artiste a créé le croquis choisi en direct à l'Hôtel-Dieu, pendant 6 séances de travail.

L'ENSEIGNEMENT MUSICAL EST DEvenu COMMUNAUTAIRE

Le Conseil communautaire a approuvé le transfert au 1^{er} mai 2018 de la gestion du Conservatoire à rayonnement départemental de Dole vers l'agglomération. Créé en 1972, le Conservatoire de musique et de danse de Dole propose des parcours pour tous - de l'éveil musical au cycle 3 diplômant - ainsi qu'un vaste choix de disciplines. Il dispose de plusieurs ensembles (maîtrise, chorales, orchestres à vent et à cordes...) et compte un département dédié aux musiques actuelles, Les Caves. C'est le seul Conservatoire à rayonnement départemental (CRD) reconnu par l'Etat dans le Jura.

Depuis le 1^{er} mai 2018, la gestion de cet établissement est assurée par la CA du Grand Dole. Le conseil communautaire du 15 mars 2018 a ainsi entériné le transfert des 33 postes au Grand Dole. Les autres salariés sont contractuels.

La première conséquence de cette décision est l'application d'un nouveau tarif « Grand Dolois », pour que tous les habitants résidant sur le territoire du Grand Dole puissent bénéficier du tarif « de base » contribuant ainsi à une meilleure équité d'accès à l'enseignement artistique.

De plus, une démarche a déjà été engagée avec l'Éducation nationale pour mettre en place des actions autour du chant choral dans une dizaine d'écoles primaires de l'agglomération.

Parallèlement, la CA du Grand Dole apporte des compensations financières aux deux écoles de musique du territoire : Tavaux-Abergement-Damparis et Saint-Aubin. D'un montant respectif de 38 529 € et 5 130 €, ces subventions permettent d'harmoniser progressivement les tarifs entre le Conservatoire à rayonnement départemental et ces écoles.

Un développement durable soutenu

La CA du Grand Dole agit en faveur de la protection et de la mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie du territoire. Son action porte notamment sur la préservation de la biodiversité, la réduction des émissions de gaz à effet de serre, la réduction des déchets ménagers, l'amélioration de la qualité de l'eau, mais aussi la sensibilisation à l'environnement.

De manière générale, la CA du Grand Dole intervient sur des services à la population (espace information énergie, service public d'assainissement non collectif...), de l'assistance aux communes (veille environnementale, gestion forestière...), de la construction de projets territoriaux (programme Trame Verte et Bleue), de la mise en œuvre de travaux (Monts Dolois, restauration écologique des cours d'eau...) et de la sensibilisation (animations nature, chantiers éco-volontaires...). Les moyens mis en œuvre reposent sur les services de la collectivité, ses communes et ses nombreux partenaires institutionnels et associatifs.

La facturation du service à l'utilisateur se fait via la TEOM (taxe d'enlèvement des ordures ménagères).

LES DÉCHETS MÉNAGERS

	POIDS / HABITANT EN KG	ÉVOLUTION PAR RAPPORT À 2016
Quantités de déchets TRAITÉS en 2017		
Incinération	171 kg	+ 0,7 %
Recyclage matière	192 kg	+ 4,7 %
Recyclage organique	115 kg	- 5,3 %
Traitement spécifique	1 kg	+ 4,7 %
Enfouissement	85 kg	+ 2,4 %
Quantités de déchets COLLECTÉS en 2017		
Déchèterie	197 kg	+ 4,4 %
Bacs gris	171 kg	+ 0,7 %
Bacs jaunes	43 kg	
Verre	42 kg	
Papiers	16 kg	
Textile	5 kg	
Bennes à Déchets verts Grand Dole	39 kg	+ 15 %
Bennes à Déchets verts Dole	31 kg	+ 15 %
Autres collectes	21 kg	+ 3 %



CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT DÉPARTEMENTAL

728
élèves dont 73 %
âgés de moins
de 26 ans

44
emplois

38
enseignants

TRAITEMENT DES DÉCHETS

70,53 €
coût moyen annuel du
service de collecte et de
traitement des ordures
ménagères résiduelles et
des emballages ménagers
recyclables par habitant

36,61 €
coût moyen annuel
des points d'apports
volontaires et des
déchèteries par habitant

564 kg
de déchets par
habitant traités en 2017
(559 kg en 2016)

564 kg
de déchets par
habitant collectés en 2017
(559 kg en 2016)

RÉHABILITATION
SALLE DU CE SOLVAY

2 123 557 €
coût de l'opération
globale HT (acquisition du
bâtiment comprise)

1 255 601 €
de subventions sollicitées
(30% État, 15% Conseil
Départemental, 14% CAF)

RÉSEAU DES
MÉDIATHÈQUES

8980
usagers

270 000
prêts

220
actions culturelles



SERVICE PUBLIC
D'ASSAINISSEMENT
NON COLLECTIF

2 572
habitations
non raccordées
à un système
d'assainissement
collectif

98 %
des installations
sont conformes



APPEL À PROJET
ZÉRO PESTICIDE

26
communes dont la ville
de Dole se sont inscrites
pour bénéficier de cet
appel à projet qui
consistait à la conduite
d'une étude diagnostic
des pratiques, à
l'élaboration d'un plan
de désherbage et
au suivi des pratiques
sur 2 ans

SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Le programme d'animation de réhabilitation d'installations absentes ou présentant un risque sanitaire s'inscrit dans la continuité, avec 11 projets financés en 2018.

Un contrat d'animation spécifique a été mis en place sur la commune de Falletans, pour 70 habitations en réhabilitation, en lien avec les travaux sur le ruisseau traversant le village. Ce contrat s'est poursuivi en 2018 avec 8 projets financés.

MILIEUX NATURELS / TRAME BLEUE

Appel à projet zéro pesticide

La loi pour la transition énergétique et la croissance verte a fixé l'interdiction d'utilisation des produits phytosanitaires « Phyto » par les collectivités pour l'entretien des espaces verts et des voiries (exception faite des espaces fermés tels que cimetières et stades) au 1^{er} janvier 2017. Considérant le besoin des communes, la CA du Grand Dole a répondu à l'appel à projet "Zéro pesticides en Franche-Comté" soutenu par la Région Bourgogne Franche-Comté et l'Agence de l'Eau, afin de mobiliser des aides financières.

Après un bilan en fin d'année 2017, cette démarche s'est poursuivie en 2018 avec un nouveau bilan en année n+2.

Un travail sur la gestion différenciée des cimetières de Dole est également engagé avec un test d'enherbement sur un secteur du cimetière Landon.

Une exposition couplée à une balade commentée a été proposée aux habitants de la commune d'Amange au printemps 2018 : exposition « Belles et Rebelles - sauvages des rues » par la CPIE de la Bresse Jurassienne.

Trame Bleue

La CA du Grand Dole est engagée auprès de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée sur la période 2014-2018 pour soutenir les orientations du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) et son programme pluriannuel de mesures, en faveur des objectifs de reconquête de la continuité écologique, de restauration morphologique des cours d'eau et de préservation des zones humides sur le territoire.

Les actions de restauration physique des rivières telles que les projets de renaturation, de reméandrement, de diversification du lit mineur, d'amélioration de la connectivité latérale (annexes hydrauliques, mortes...) ou encore de reconquête des espaces de mobilité, contribuent pleinement à l'atteinte de ces objectifs.

Les sites prioritaires sur lesquels la CA du Grand Dole s'investit sont les rivières de la Clauge, de l'Orain, de Falletans, de la Loue et du Doubs.

En 2018, les dossiers accompagnés et suivis par la CA du Grand Dole ont été :

- la restauration de rivières de la vallée du Doubs : barrage du moulin Brindel, Clauge sur Goux, Clauge en forêt de Chau, ruisseau de Falletans, confluence Doubs/Loue.
- Rivière Orain : barrage du Deschaux – Villers-Robert.
- Vallée de la Loue : projet zone pilote, brèche à Nevy-les-Dole, berge aval du pont de Parcey
- Participation aux différents syndicats : SMDL, EPTB SD, Syndicat de la Sablonne, Syndicat de l'Auxon.
- Participation aux différents comités : Contrat de rivière Doubs, Espace de Mobilité du Doubs, AERMC.

Les études et travaux en 2018 :

- étude de projet de restauration hydro écologique du ruisseau de Falletans dans un village, engagement du marché de maîtrise d'œuvre,
- étude pour la restauration écologique de la berge de Parcey, rendu de l'avant-projet,
- ouverture des vannes du barrage de Deschaux – Villert-Robert,
- enlèvement d'embâcles sur la Clauge.

Trame Verte

• **Pastoralisme des Monts Dolois** : En 2018, au Grand Mont sur la commune d'Authume, le projet de reprise du site s'est poursuivi. Au Mont Coq sur la commune de Champvans, la CA du Grand Dole a accompagné la commune dans la maîtrise foncière du site, par l'achat d'une parcelle à la vente (délibération en date du 27 septembre 2018), en faveur de la remise en pâturage du site à compter de 2019.

• **Réseau Espaces Naturels Sensibles**. La CA du Grand Dole constitue l'Espace Naturel Sensible du réseau des Pelouses sèches et des habitats associés des Monts Dolois et du Massif de la Serre. Environ 100 ha de terrains communaux sont déjà inscrits en ENS par le Conseil Départemental du Jura, dont les sites du Mont Roland, du mont Joly, des Rangs, du Mont Coq, de la Combe aux loups, de Chaude au loup et de la Craye.



ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ INTERCOMMUNAL

En 2018, la CA du Grand Dole a abouti à l'élaboration d'un dispositif de type « Atlas intercommunal de la biodiversité ». Il comprend plusieurs volets : acquisition de connaissances et transmission de ces informations, animation locale et mobilisation autour des enjeux, actions en faveur de la biodiversité. Cet outil permettra, selon une démarche cohérente et structurée, de valoriser les bonnes pratiques et d'engager de nouvelles actions pour la préservation et la reconquête de la biodiversité.

Testé avec succès sur la commune de Champdivers en 2018, l'atlas a permis dans un premier temps l'émergence d'un projet de création d'un verger municipal, qui a recueilli le soutien financier de la Région. L'expérimentation de l'atlas soit se poursuivre en 2019 sur la commune de Tavaux notamment.

PORTAGE DE PROJETS PAR LES COMMUNES

Depuis 2010, un fonds de concours peut être mis à disposition des communes de la CA du Grand Dole ayant des projets d'aménagements précis et identifiés (espaces verts, bordures de chemin ou de routes communales, autres réserves foncières...), pouvant correspondre à des équipements et répondant aux objectifs identifiés dans l'étude Trame Verte et Bleue.

En 2018, le Grand Dole a soutenu la commune de Chevigny dans son projet de création d'un verger au sein du village.

NATURA 2000

Natura 2000 est un réseau européen de sites écologiques constitué pour préserver la diversité biologique et valoriser le patrimoine naturel des territoires.

La CA du Grand Dole a choisi de prendre l'animation de deux sites Natura 2000 en partie sur son territoire ; il s'agit du massif de la Serre et de la forêt de Chau. Ces deux sites bénéficient déjà d'un document d'objectif et sont actuellement dans une phase d'animation.

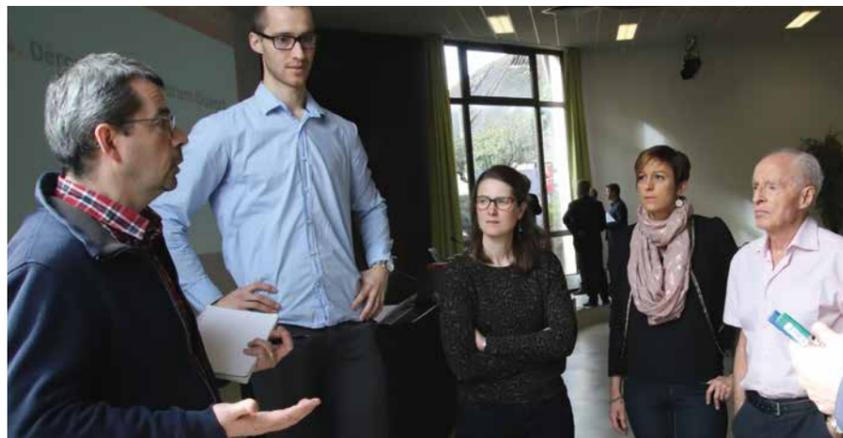
PASTORALISME
DES MONTS DOLOIS

14
hectares au Grand Mont
(commune d'Authume)
progressivement remis en
pâturage expérimental
ânes, mules et chevaux)
et 1,6 ha repris en fauche

ESPACES NATURELS
SENSIBLES

12
sites soumis à une étude
d'interprétation pour évaluer
les possibilités d'ouverture
au public et de valorisation
pédagogique

- **Massif de la Serre** : des sorties nature ont été organisées (à Moisse, Offlanges et sur la plaine de Brans), ainsi qu'un inventaire participatif des arbres d'intérêt écologique en forêt communale d'Amange.
- **Forêt de Chaux** : des études ont été réalisées, des chantiers éco volontaires de nettoyage d'ouvrages hydrauliques et de pose de gîtes à chauve-souris, ainsi que des sorties nature (à Belmont, Chissey-sur-Loue...).



PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE
TERRITORIAL

PCAET
document opérationnel
de coordination de la
transition énergétique
sur le territoire

ESPACE INFORMATION
ÉNERGIE

95%
des demandes
traitées portent
sur des projets
de rénovation

INDICE DE LA
QUALITÉ DE L'AIR

145
jours avec
un indice bon
à très bon

CLIMAT

Le Plan Climat Air Énergie Territorial

Le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) comprend :

- un diagnostic et une stratégie territoriale afin d'atténuer le réchauffement climatique et de s'y adapter,
- un programme d'actions afin notamment d'améliorer l'efficacité énergétique et d'augmenter la production d'énergie renouvelable, de limiter les émissions atmosphériques d'origine anthropique, d'anticiper les impacts du changement climatique etc.
- un dispositif de suivi et d'évaluation des résultats.

Par délibération du 26 juin 2017, la CA du Grand Dole s'est engagée dans l'élaboration de son PCAET à l'échelle du territoire de l'intercommunalité. En 2018, elle a fait appel au Bureau d'études H3C-Energies pour mener à bien sa construction et mettre en relation les grands enjeux liés aux changements climatiques et la capacité du territoire à en mesurer l'impact et s'y adapter.

ESPACE INFORMATION ÉNERGIE

La CA du Grand Dole apporte un conseil aux particuliers à travers les permanences Espace Information Énergie (EIE), qui sont assurées par l'AJENA tous les vendredis après-midi à Dole.

En 2018, 41 permanences ont été réalisées et 126 personnes ont bénéficié du service de l'EIE. Le profil du public est constitué à 90 % de propriétaires occupants et 90 % des contacts ont concerné des maisons individuelles.

INDICES DE LA QUALITÉ DE L'AIR

En matière de qualité de l'air, on relève pour l'année 2018 :

- 145 jours avec un indice bon à très bon,
- 127 jours avec un indice moyen à médiocre,
- 1 jour avec un indice mauvais à très mauvais.

dont 5 jours de procédure d'information préfectorale enclenchés : le 9 février 2018 (particules fines), et les 4 au 8 août 2018 (ozone).

L'optimisation des réseaux de transports

Le Grand Dole développe une politique de mobilité à travers son réseau de transport TGD mis en place depuis le 1^{er} septembre 2009, mais aussi avec le déploiement d'une approche globale de la mobilité par le développement de modes de déplacement complémentaires comme les modes doux ou le covoiturage.

RÉSEAU TGD

Les principes du nouveau réseau sont les suivants :

- une desserte de toutes les communes de la CA du Grand Dole,
- une offre par commune basée sur la population et la fréquentation,
- un objectif de simplification pour l'utilisateur (réservation et paiement par Internet, information voyageur...).

La desserte du réseau a été augmentée pour proposer deux entrées/sorties supplémentaires au collège de Tavaux, améliorer les temps de parcours des collégiens de Ledoux vers les communes du Nord et de l'agglomération. Par ailleurs, la ligne 23, à la demande, a été créée pour desservir les nouvelles communes du Grand Dole : Champagny, Chevigny, Pointre, Peintre et Moisse.

Points d'arrêts/mobilier

Le marché de mobilier urbain a été renouvelé en même temps que la délégation de service public (DSP) de transport de voyageurs et s'étend sur la même durée (7ans).

Mise en accessibilité du réseau

L'Agenda d'accessibilité programmé identifie 58 arrêts prioritaires, dont 50 nécessitent des travaux. En 2018, la première tranche de mise en accessibilité des arrêts prioritaires a été réalisée. 4 arrêts ont fait l'objet de travaux, principalement sur les lignes urbaines du réseau.

Transport collectif

Les principaux chiffres sur l'année 2018 :

LIGNES	NOMBRE DE TRAJETS / VOYAGES
Lignes régulières	687 827
Lignes régulières interurbaines	268 750
Lignes sur réservation	20 829
Navette/Cœur de Ville	115
TOTAL	977 521
Dont transports scolaires	253 250

MISE EN ŒUVRE D'UNE POLITIQUE DE MOBILITÉ INNOVANTE

Schéma des modes doux

Le schéma des modes doux a été approuvé en 2014. Le fonds de concours qui aide les communes à financer des projets a changé de format en 2018, dans ce cadre 2 projets ont été financés à Foucherans, 1 sur la commune du Deschaux pour un montant total de 15 000€.

Transformation de l'ancienne voie Grévy en voie verte

En 2017, la CA du Grand Dole a entamé une réflexion sur le projet de transformation de l'ancienne voie ferrée Grévy en voie verte. Ce tracé de 19,44 km entre les gares de Dole et de Mont-sous-Vaudrey permettra d'affirmer un axe de développement urbain stratégique, de raccorder les communes au sud du territoire et d'être un élément structurant du réseau cyclable.

En 2018, le projet a été engagé avec la demande de fermeture de cette voie dont la démarche officielle a été confiée à SNCF réseau conjointement par la CA du Grand Dole, la Plaine Jurassienne et le Val d'Amour. Les études de maîtrise d'œuvre ont été engagées en mai 2018 et les travaux sont prévus pour l'hiver 2019.



RÉSEAU TGD

7 ans

durée d'exploitation
du réseau déléguée
à la société CarPostal,
renouvelée en
septembre 2016

227

points d'arrêts
depuis le 1^{er}
septembre 2016

24

arrêts prioritaires
accessibles aux
usagers à mobilité
réduite

TRANSPORT COLLECTIF

735 017

kilomètres parcourus
en transports
collectifs (hors
transports scolaires)

Boucle insolite

Dans le cadre de la semaine de la mobilité, la CA du Grand Dole a organisé le 16 septembre 2018 la 2ème édition de la Boucle Insolite. Cette balade urbaine à deux roues, d'environ 17 kilomètres, a permis aux cyclistes de découvrir la ville de Dole sous un autre angle, en passant dans des sites insolites fermés au public le reste de l'année : la Commanderie, l'IME le Bonlieu, halles du marché couvert, écoles Wilson, Commards, Poiset, camping, Collège Ledoux, Aviron Club ...

En 2018, environ 800 cyclistes ont participé à l'événement, contre 244 en 2017.

Nouvelle aire de co-voiturage au péage de Choisey

À la gare de péage de l'autoroute de Choisey, la CA du Grand a aménagé, en partenariat avec la société d'autoroute APRR, une aire de covoiturage Chemin des Pendants. La capacité est de 85 places, dont 2 places PMR et 2 places pour la recharge des véhicules électriques. Pour favoriser l'intermodalité, un quai de bus a été aménagé contre l'aire de covoiturage. L'aménagement sécurise l'accès des passagers.

Extension du service VDole

La CA du Grand Dole a inauguré en mai 2016 le service de location de vélo de longue durée VDole. L'objectif principal est d'inciter à la pratique du vélo en permettant aux usagers de disposer d'un vélo, à des tarifs modestes.

Dans un souci d'intégration complète à la logique de transport la CA du Grand Dole, ce service est un service du réseau de transport urbain de voyageur TGD, géré par le guichet unique en gare voyageurs. Cela permet d'améliorer encore les complémentarités entre le bus, le train et le vélo.

Les deux premières années de fonctionnement étant très encourageantes, la CA du Grand Dole a décidé d'étendre le service en août 2017 en proposant à la location 5 vélos à assistance électrique (VAE), puis 3 nouveaux en août 2018. Au total ce sont donc 23 vélos qui sont proposés à la location.

Ce système de location est couplé avec l'installation par le Grand Dole d'un abri à vélos sécurisé sur le parvis de la gare de Dole, d'une capacité de 36 places (dont 20 places réservées aux vélos de location).

Programme de fidélité et plateforme de covoiturage « GOTOO »

Depuis 2017, une page facebook dédiée au réseau TGD est en place, ainsi qu'un programme de fidélité adossé à une plateforme de covoiturage. Tout déplacement en bus, à vélo ou en covoiturage génère le gain de points de fidélité qui se cumulent et s'échangent contre des cadeaux disponibles auprès des acteurs de la vie du territoire : commerçants, espaces de culture et de loisirs, restaurants... Un site web et une application mobile accessibles à tous sont dédiés à la création de communautés (professionnels, étudiants, sports, loisirs...) qui fédèrent et encouragent la pratique du covoiturage autour des mêmes demandes de transport. Chacun peut y proposer un trajet pour covoiturer ou rechercher un covoiturage.

Mise en service de l'application Pysae

Cette application à l'attention des usagers du réseau TGD permet d'avoir accès en temps réel aux horaires de passage des lignes urbaines 1, 2 et 3. Elle est couplée à l'installation de bornes d'information voyageurs sur les 4 arrêts principaux du réseau.

Travaux en gare de Dole

Après les travaux du Pôle d'Échange Multimodal, ce sont désormais les quais qui font l'objet d'une intervention, pilotée par SNCF Réseau, à laquelle est associée le Grand Dole. Ces travaux sont financés par l'Etat (75%) et la Région Bourgogne-Franche-Comté (25%).

Habitat, logement et aménagement du territoire

HABITAT - PLH

- Élaboration du programme d'actions (de juillet à octobre 2018)
- Arrêt du Projet de PLH le 20 décembre 2018

HABITAT - PARC PRIVÉ

- OPAH-RU Dole, Cœur de ville (mise en place en juillet 2016) : 18 logements subventionnés (dont 15 projets locatifs) ; 302 500 € de subventions Anah et 47 000 € d'aides de la CA Grand Dole.
- Une procédure de déclaration d'utilité publique en vue de mettre en place une opération de restauration immobilière (ORI) a été engagée au second semestre sur des immeubles d'habitations vétustes du centre-ville dolois.
- Hors centre-ville de Dole : 118 projets subventionnés, 4 locatifs / 114 propriétaires occupants (78 énergie / 34 maintien à domicile 2 habitat indigne) ; 734 000 € de subvention Anah et 40 500 € d'aides de la CA du Grand Dole.

HABITAT - PARC PUBLIC

- 56 agréments pour la réalisation de logements publics ont été accordés, tous pour des projets situés à Dole (40 logements concernent l'extension du foyer des Paters, et les 16 autres une opération nouvelle au pied du pont de la Corniche).
 - 80 000 € de subventions ont été apportées par la CA du Grand Dole.
 - Ces opérations vont générer un volume de travaux de 7,60 millions d'euros HT.
- En parallèle, les réflexions pour aboutir à une convention du Nouveau Programme de Renovation Urbaine se sont poursuivies durant toute l'année 2018.

Les grandes orientations ont été validées lors d'un comité de pilotage le 6 avril 2018. Les mois suivants ont été consacrés à l'élaboration d'un programme opérationnel, avec des ajustements techniques, temporels et financiers, en lien avec les partenaires.

LA GESTION DES AIRES DES GENS DU VOYAGE

L'aire d'accueil, généralement ouverte du 1er janvier au 31 décembre, a fait l'objet d'une fermeture administrative pour raison de sécurité du 22 janvier au 18 avril.

Sur l'année 2018, le taux moyen d'occupation est de 53 % (26 familles ont pu être accueillies, soit 101 personnes).



HABITAT 2018

2,6 M€

montant des travaux
générés pas les aides
versées aux particuliers



SERVICE VDOLE
VÉLOS SIMPLES

16
clients

1
location
de 1 mois

5
locations
de 3 mois

14
locations
de 6 mois

SERVICE VDOLE
VÉLOS À ASSISTANCE
ÉLECTRIQUE

9
clients

11
locations
de 3 mois

2
locations
de 6 mois



Aire de covoiturage
de Choisey

RENFORCER LA COHÉSION TERRITORIALE

Planification territoriale

APPLICATION DU DROIT DES SOLS EN 2018

Dans le détail, on compte pour l'année 2018 :

- 321 permis de construire (dont 131 déposés à Dole),
- 829 déclarations préalables (dont 319 déposées à Dole),
- 32 permis de démolir (dont 14 déposés à Dole),
- 11 permis d'aménager (dont 1 déposé à Dole),
- 764 certificats d'urbanisme (dont 662 déposés à Dole).

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUi)

À l'appui du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), l'année 2018 a été consacrée à l'élaboration des documents réglementaires : règlement écrits et plans de zonage.

- Présentation en Conférence des Maires du 8 février 2018 de l'évaluation environnementale et de la procédure « Eviter – Réduire – Compenser », afin d'expliquer les enjeux liés aux zones ouvertes à l'urbanisation. Les échanges avec les communes, sous forme de rencontres individuelles et collectives mais aussi d'allers-retours courriers et courriels, se sont multipliés.
- Nouvelle présentation en Conférence des Maires le 20 septembre 2018 : les communes ont pu faire part de leurs remarques sur le projet proposé jusqu'au 24 octobre 2018.
- Présentation du projet de PLUi lors de 5 réunions publiques organisées sur les 5 secteurs géographiques de la CA du Grand Dole en novembre 2018, lesquelles ont réunies 290 personnes.
- Ensuite, un premier projet a été finalisé en vue d'un arrêt de projet au conseil communautaire du 20 décembre 2018, arrêt finalement repoussé au 21 janvier 2019 afin de laisser un temps supplémentaire pour effectuer les derniers ajustements.

PLAN DE SAUVEGARDE ET DE MISE EN VALEUR

En parallèle du PLUi, la révision du PSMV du Site Patrimonial Remarquable de Dole est entrée dans sa phase opérationnelle en 2018. Un groupement de bureaux d'études, sous la direction d'un architecte du patrimoine, a été retenu en mai, avec un démarrage effectif de la mission en octobre. La commission locale du site patrimonial remarquable, regroupant élus, services de l'Etat, acteurs locaux et personnes qualifiées, associée aux travaux de révision du document s'est réunie le 22 novembre 2018. Cette rencontre a fait l'objet d'une présentation de la méthodologie et du calendrier prévisionnel pour les 4 années à venir.

SRADDET

La loi NOTRe de 2015 a créé le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET), qui permet à chaque région de fixer les grandes orientations à l'échelle de son territoire.

La Région Bourgogne-Franche-Comté a délibéré en janvier 2017 afin de lancer la démarche de concertation et d'élaboration du SRADDET, dont le projet a été finalisé en 2018.

Dans ce cadre, la Région a sollicité les acteurs du territoire régional et a proposé divers réunions et ateliers pour l'élaboration du document de juin à septembre 2017, la CA du Grand Dole a participé à plusieurs réunions et à 3 ateliers de réflexion. Fin septembre 2017, le Pôle Métropolitain Centre Franche-Comté a rédigé une contribution au SRADDET pour expliciter les enjeux spécifiques à ses collectivités membres ; de son côté, la CA du Grand Dole a souhaité et obtenue en parallèle de la Région

PLANIFICATION
TERRITORIALE

1 957

**dossiers déposés puis
instruits par la CA
du Grand Dole (dont 58 %
des dossiers déposés
pour la ville de Dole)**



PLAN DE SAUVEGARDE
ET MISE EN VALEUR

397 000 €

**coût de l'étude HT
pour la ville de Dole
avec une participation
financière de la Direction
Régionale des Affaires
Culturelles à hauteur de 65 %**

DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN

-4,3%
des transactions
sur le territoire
par rapport à 2017
(Dole 2017/2016 : + 25 %
autres communes :
environ + 21 %)

la tenue d'une journée de travail sur site, le 23 février 2018. Un document d'une vingtaine de pages a été remis. La Région a achevé sa visite des territoires en mai 2018 ; un courrier (mai 2018) a confirmé les attentes de la CA du Grand Dole. Divers ateliers complémentaires se sont tenus 2^e semestre 2018 tandis que le pôle CFC faisait remonter deux contributions notamment après une rencontre métropolitaine à Dole le 12 octobre 2018.

La région a adressé pour avis le SRADDET version V0 en février 2019 avec un retour de la CA du Grand Dole en date du 15 mars 2019.

LE DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN

Le droit de préemption urbain est depuis le 1^{er} novembre 2015 une compétence de la CA du Grand Dole, suite à la prise de compétence PLUi (pour l'ensemble des communes dotées d'un document d'urbanisme).

Pour toutes communes confondues, le volume de Déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA) traitées pour 2018 est de 848. La CA du Grand Dole n'a pas préempté mais a délégué à 3 reprises son Droit de Préemption Urbain (DPU) à des communes.

L'exercice du droit de préemption reste donc exceptionnel mais les DIA permettent parfois l'engagement de négociations et offrent une vision essentielle de l'état du marché.

Le renforcement de la mutualisation des services

Le schéma de mutualisation des services de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole a été adopté en Conseil Communautaire le 4 février 2016, pour la période 2016-2020.

Ce schéma permet de renforcer les services d'intérêt communautaire, d'améliorer la qualité des services publics, de rendre plus lisible l'action intercommunale et de renforcer l'identité de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole. À plus grande échelle, il permet de mieux organiser l'ingénierie territoriale et il constitue également un levier de renforcement de la légitimité de la CA du Grand Dole pour porter les intérêts du territoire au sein de dialogues Supra-territoriaux, dans le contexte de la nouvelle Région Bourgogne-Franche-Comté.

LE SERVICE DE REMPLACEMENT DES SECRÉTAIRES DE MAIRIE DE LA CA DU GRAND DOLE

Le service de remplacement des secrétaires de mairie s'est structuré et développé en 2017, avec le recours croissant des communes à ce service, mis en place depuis avril 2015.

LES CONFÉRENCES DES SECRÉTAIRES DE MAIRIE DE LA CA DU GRAND DOLE

En 2018, la CA du Grand Dole a créé une nouvelle instance destinée à échanger avec l'ensemble des secrétaires de mairie sur les décisions et projets importants concernant le territoire de la CA du Grand Dole. Ces rencontres sont aussi l'occasion d'informer sur des points d'actualité et de dynamiser le réseau technique des secrétaires de mairie au sein de l'ensemble des communes du territoire.

DATE ET LIEU	NBRE DE SECRÉTAIRES PRÉSENTES	NBRE DE COMMUNES REPRÉSENTÉES
Juillet 2018 Dole, La Commanderie	31	28
Novembre 2018 Lavangeot	34	33



SERVICE DE REMPLACEMENT DES SECRÉTAIRES DE MAIRIE

11
communes ont fait appel à ce service en 2018 dont 3 de manière « pérenne »

21 €
coût horaire de la prestation de service de remplacement des secrétaires de mairie



Conférence des secrétaires de mairie - Juillet 2018

Lors de ces conférences, les thématiques abordées ont été les suivantes :

- le Pacte Fiscal et Financier de Solidarité de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole,
- le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD),
- les grands projets et dépenses d'investissement de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole,
- la dématérialisation de la commande publique et la réglementation des marchés publics,
- la procédure de dépôt des dossiers sur le logiciel Cart@DS,
- la mise en place du PLUi,
- la mise en place du Répertoire Électoral Unique (REU)...

DES FORMATIONS MUTUALISÉES

En 2018, la CA du Grand Dole a proposé de nouvelles sessions de formation « Sauveteurs Secouristes du Travail » (SST).

En mai 2018, une enquête a été envoyée aux secrétaires de mairie du Grand Dole afin de recenser leurs besoins en formations.

- 35 secrétaires de 38 communes du territoire ont répondu à cette enquête,
- 70 % d'entre elles ont exprimé leur souhait de participer à de nouvelles formations.

Tout au long de l'année, différents échanges ont eu lieu entre la CA du Grand Dole et le CNFPT, afin de mettre en place des formations "UNION", dispensées par le CNFPT.

CRÉATION D'UN « CLUB ACHETEURS »

Le Conseil communautaire du 20 décembre 2018 a approuvé la création d'un groupement de commandes à durée illimitée, afin de faciliter et fluidifier les procédures d'achats dans un grand nombre de domaines (fournitures de bureau, matériel technique, énergie, entretien de la voirie, des locaux ou des espaces verts, location de véhicules...). Coordonné par la CA du Grand Dole, ce « Club acheteurs » se propose de rassembler les communes du territoire, le Centre communal d'action sociale de Dole et le Syndicat mixte de la Grande tablée. Les futurs membres n'ont désormais qu'à délibérer une seule fois pour la signature de la convention-cadre ; ils formaliseront ensuite leur participation aux marchés et accords-cadres par de simples courriers.

FORMATION « SAUVETEURS SECOURISTES DU TRAVAIL »

30
agents de 7 communes du territoire ont suivi la formation



ACQUISITION
D'UN NOUVEAU
LOGICIEL

5 808 €
coût de l'acquisition TTC

2 976 €
frais de formation TTC

ACQUISITION D'UN NOUVEAU LOGICIEL

À la demande de plusieurs communes, la CA du Grand Dole a lancé en 2017 une réflexion sur la mise en place d'un outil informatisé de gestion administrative des cimetières, et a sollicité plusieurs prestataires susceptibles de répondre aux besoins des communes.

Le logiciel le plus adapté étant « Cart@CIM » de la société GFI, la CA du Grand Dole a organisé pour ses communes membres, en janvier 2018, une présentation du logiciel en présence du prestataire. 19 personnes (élus et secrétaires du territoire) ont ainsi pu participer à cette présentation.

Suite à l'intérêt porté pour ce nouvel outil, la CA du Grand Dole a décidé de procéder à son acquisition et de prendre à sa charge les frais de formation (voir les chiffres ci-contre). Le reste à charge des communes correspond aux frais de maintenance du logiciel (la première année est gratuite). Ce coût annuel unique s'élève à 777,60 € TTC, à diviser par le nombre de communes associées.

En septembre 2018 une première journée de formation sur le logiciel a été organisée pour les secrétaires des communes ayant adhéré au règlement de mise à disposition de ce logiciel.

Fin décembre 2018 : 8 communes se sont associées à cette action.

Aménagement
d'une aire de jeux
à Authume



FONDS DE CONCOURS
AUX INVESTISSEMENTS
DES COMMUNES

246 288 €
aides attribuées
par la CA du Grand Dole
pour des projets
d'investissement des
communes

1 179 184 €
montant HT des projets
d'investissement des
communes

33

projets déposés par les
communes et soutenus par
la CA du Grand Dole dans le
cadre du Fonds de Concours

29

communes bénéficiaires
du Fonds de Concours

CRÉATION D'UN FONDS DE CONCOURS POUR SOUTENIR LES INVESTISSEMENTS DES COMMUNES

Dans le cadre du Pacte Fiscal et Financier adopté en février 2018, la CA du Grand Dole a mis en place un dispositif de fonds de concours élargi pour accompagner les projets d'investissement des communes. La construction d'un bâtiment communal ou d'un équipement sportif, la création d'une aire de jeux, d'une piste cyclable, des aménagements touristiques ou la valorisation du patrimoine ancien... Voici quelques exemples de projets qui ont pu bénéficier d'une aide financière de la CA du Grand Dole.

Des moyens administratifs adaptés et efficaces

LES MOYENS FINANCIERS

Le Pacte Fiscal et Financier de Solidarité

Par délibération du 22 février 2018, le Conseil Communautaire a approuvé les orientations et modalités de mise en œuvre d'un Pacte Fiscal et Financier de Solidarité, basé sur les principes suivants :

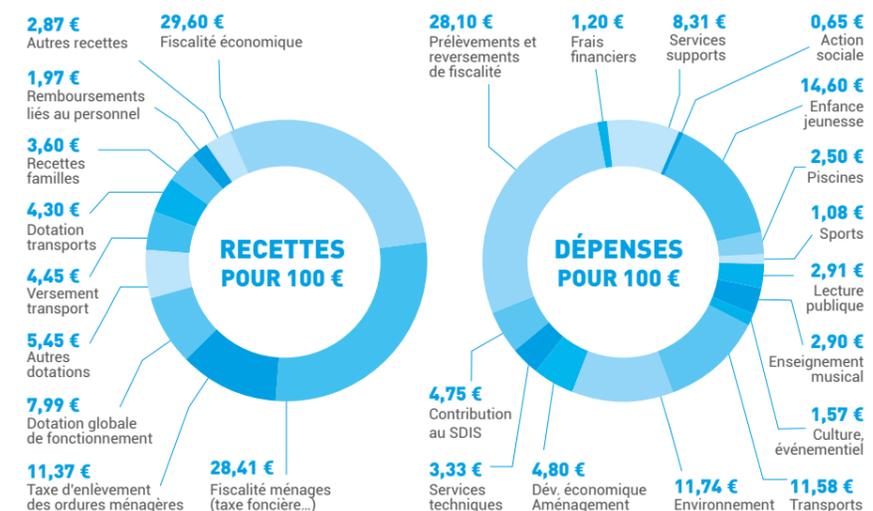
- Restructuration de la fiscalité du bloc communal
- Recherche d'une neutralité fiscale pour le contribuable
- Prise en compte d'une suppression progressive de la Taxe d'Habitation
- Solidarité territoriale avec la création d'un fonds de concours aux communes
- Sécurisation des budgets des communes
- Anticipation des futurs transferts de compétences

Ce pacte fiscal et financier permet de répondre ainsi à quatre enjeux primordiaux pour le territoire :

1. Préserver l'autofinancement nécessaire à la réalisation des projets d'investissement indispensables au développement du territoire
2. Maitriser les charges de fonctionnement
3. Optimiser les politiques de solidarité intercommunales
4. Se doter d'outils de concertation et de coordination pour anticiper les évolutions à venir.

Il s'agit d'un instrument de gouvernance financière et de stratégie territoriale, qui permet de développer de nouvelles logiques de solidarité et de péréquation entre les territoires.

LES GRANDS ÉQUILIBRES (EN FONCTIONNEMENT)



MOYENS
ADMINISTRATIFS
HUMAINS

234
agents sur emplois
permanents

3
contrats
d'apprentissage
au 31/12/2018,
dont 2 conclus
en 2018

125
stagiaires accueillis

10 300 717 €
coût de la masse
salariale de la CA
du Grand Dole
pour l'année 2018

LES MOYENS HUMAINS

En 2018, 5 réunions de dialogue social ont été consacrées à la mise en place du nouveau régime indemnitaire RIFSEEP (Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel), à l'élaboration d'un nouveau règlement intérieur pour l'ensemble du personnel ainsi qu'aux élections professionnelles qui ont eu lieu en décembre 2018.

6300
habitants concernés
et 11 235 prises
impactées (7 970
raccordées en FTTH
et 3 265 impactées
par la Montée En Débit)



PRISES
DE DÉCISION

193
délibérations

6
conseils

5
conférences
des maires

30
décisions du Bureau
Communautaire

203
décisions du
Président

DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OTIQUE

Le Département du Jura a initié un plan de déploiement du très haut débit. Nom de code : FTTH c'est-à-dire la fibre à domicile (Fiber to the home). Dans ce cadre, la CA du Grand Dole souhaite avancer rapidement sur son territoire.

Dès 2016, 11 communes ont été identifiées comme prioritaires, pour l'accès à la fibre et donc au très haut débit : Choisey, Foucherans, Damparis, Tavaux, Authume, Brevans, Champvans, Crissey, Monières, Parcey et Gevry, soit 15 400 habitants.

Par ailleurs, des opérations plus légères de montées en débit ont été réalisées en 2018 (ou sont encore en cours) sur les secteurs actuellement mal desservis : Sampans/ Biarne, Jouhe, Baverans, Lavangeot/ Romange, Archelange, Malange, Falletans, Eclans-Nenon, Saint-Aubin, Aumur.

LES OUTILS DE COMMUNICATION

Nombre de parutions en 2018 :

- 6 lettres du Conseil
- 1 guide été enfance jeunesse
- 1 guide de rentrée enfance jeunesse
- 1 plaquette sur les équipements nautiques.

Pour répondre aux évolutions graphiques et numériques, et améliorer la visibilité, la CA du Grand Dole a effectué une refonte complète de son site Internet www.grand-dole.fr, septembre 2018.

La coopération territoriale

LE PAYS DOLOIS

La CA du Grand Dole est membre de l'Association pour la Réflexion et l'Animation des Politiques Territoriales (ARAPT) du Pays Dolois – Pays de Pasteur. L'ARAPT est composée au total de 4 EPCI membres (les autres membres de l'ARAPT sont les Communautés de Communes de la Plaine Jurassienne, de Jura Nord et du Val d'Amour). Dans le cadre de ce partenariat territorial, un agent de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole est mis à disposition de l'ARAPT.

Le Pays est l'échelle de contractualisation de la Région pour le contrat « Cap Territoire », qui a été signé le 30/01/2019 et pour lequel la Région Bourgogne Franche-Comté et l'ARAPT du Pays Dolois ont choisi comme fil directeur « l'accueil et l'attractivité ». Sur la période 2018-2020, le Pays Dolois travaille sur la mise en place d'un projet alimentaire territorial et sur la mise en place du Contrat Local de Santé à l'échelle du Pays Dolois.

LE PÔLE MÉTROPOLITAIN CENTRE FRANCHE-COMTÉ

La CA du Grand Dole est membre du Pôle Métropolitain Centre Franche-Comté depuis 2013 (qui a succédé à l'ancienne Métropole Rhin-Rhône). Ce Pôle de coopération territoriale regroupe également les Communautés d'Agglomération de Lons, de Besançon, de Pontarlier, de Vesoul et de Morteau. Il s'agit d'un syndicat mixte qui a pour but de porter des projets de réflexion et des projets opérationnels dans les domaines suivants : aménagement/environnement, culture, tourisme, développement économique, aménagement numérique, santé et transport/mobilité. Son objectif est de gérer des enjeux politiques et de services publics à des échelles qui appellent des coopérations et des solidarités, afin de promouvoir un modèle de développement durable et d'améliorer la compétitivité et l'attractivité du territoire.

Pour la période 2014-2020, la Région Bourgogne-Franche-Comté, autorité de gestion des programmes de financements européens, a choisi de s'appuyer sur le Pôle Métropolitain Centre Franche-Comté pour informer, accompagner et sélectionner les projets du territoire répondant aux critères de l'Union Européenne. Pour la CA du Grand Dole, deux projets ont ainsi pu être étudiés par le Pôle : la reconversion du site Idéal Standard et le projet Cœur de Ville de Dole.

Par ailleurs, le Pôle Métropolitain accompagne les territoires dans le développement de dynamiques touristiques ambitieuses, tel que le projet de « réseau d'information touristique numérique » dans lequel la CA du Grand Dole s'est engagée.

Signature du contrat
«Cap Territoire»



